

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**

DCM n°47/2021

Séance Ordinaire du 22 septembre 2021

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : RAMOS José

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, RAMOS José, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CRUANAS Pauline, CHANCHO Jean-Marie, BRUNET François, ROUSSEAU Charline, STEPPE Virginie

Procurations : POMPA Antoine à BROSSEAU Sylvie

Absents : /

Date de la convocation :

15 septembre 2021

OBJET : ACQUISITION D'UN BROUYEUR DE VEGETAUX A L'EURO SYMBOLIQUE

Monsieur le Maire donne lecture de la décision du Président de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine référencée DECP/2021/407, relative à la vente de véhicules réformés. Il rappelle que la commune a souhaité se porter acquéreuse d'un broyeur de végétaux ECIM à l'euro symbolique. Il demande à l'Assemblée de formaliser cette acquisition par une délibération.

Le Conseil Municipal,

Oùï les propos de son Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité l'acquisition à l'euro symbolique d'un broyeur de végétaux ECIM (véhicule réformé issu de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine) ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.



Le Maire,

Alain DARIO